

Protocole sanitaire championnat de France 25-26-27 Septembre 2020

Documents de référence :

- Règles gouvernementales évoluant selon la situation
- « Protocole sanitaire : organisation de compétition » de la Fédération Française d'Aviron

Historique des modifications

| Version | Date | Objet ou nature de la modification |
|---------|----------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| 0 | 26/06/20 | Création |
| 1 | 04/07/20 | Mise à jour suite situation sanitaire et édition des guides référentiels. |
| 2 | 14/07/20 | Mise à jour suite situation sanitaire : déclinaison des décrets et référentiels |
| 3 | 26/07/20 | Mise à jour suite situation sanitaire : gestion des cas suspect - préconisations |
| 4 | 16/08/20 | Mise à jour suite situation sanitaire : port du masque obligatoire sur tout le site |
| 5 | 11/09/20 | Mise à jour suite situation sanitaire : dénombrement, limitation du public |
| 6 | 15/09/20 | Mise à jour suite situation sanitaire : huis clos, passage de la jauge à 1000 personnes, ... |

Consignes générales :

- **Deux zones ont été définies :**
 - **Une zone compétition : plan d'eau, parc à bateaux, parking remorques, base vie technique**
 - **Une zone restauration : le chapiteau de restauration et la buvette**
- La manifestation regroupe au maximum **1000 personnes dans ces deux zones. L'évènement est à huis clos : accès du public interdit dans ces zones.**
- **Les personnes** seront dénombrées afin de s'assurer du respect de la jauge définie.
- **Il y a un seul point d'accès et de sortie afin de faciliter ce dénombrement.**
- **Un badge d'accès à l'évènement sera délivré à l'arrivée du véhicule de chaque participant (sans que les participants n'aient besoin de descendre de leur véhicule). Les membres de l'organisation seront également dotés de badges.**
- **Il est demandé aux athlètes de n'arriver dans la zone compétition que 2h avant leur course et de repartir au plus tard 1h après afin de limiter le nombre de personnes présentes sur site**
- Chaque rameur ou accompagnant ~~ou public~~ doit être en possession d'un masque (FFP3-FFP2, chirurgical ou grand public).
- Le port du masque est obligatoire sur tout le site pour l'évènement : dans les lieux clos et en extérieur. Seuls les rameurs peuvent l'enlever sur l'eau une fois embarqué. Le port redevient obligatoire dès le débarquement. Les personnes peuvent également l'enlever pour se restaurer sans se déplacer.
- En plus du port du masque, la distanciation physique de plus d'un mètre doit être respectée dans la mesure du possible.
- ~~Sur les gradins, les spectateurs devront laisser une place libre entre chaque groupe venu ensemble avec une taille limite de groupe à 10 personnes.~~
- Un sens de circulation est mis en place sur l'ensemble de la zone qui accueillera les athlètes et leur staff, les membres de l'organisation ~~ainsi que le public~~ afin de limiter au maximum les croisements. Ce sens doit être respecté. (Voir schéma général du plan de zonage).
- Les clubs doivent prévoir du gel hydroalcoolique pour leurs athlètes, barreaux et staff sachant qu'un lavage régulier des mains avec de l'eau et du savon ou une désinfection avec du gel hydroalcoolique doit être effectué autant de fois que possible et nécessaire.

- Chaque personne devant émarger ou remplir un document devra se munir et utiliser son propre stylo.
- Les clubs doivent prévoir le nécessaire pour désinfecter leurs machines, ergomètres d'échauffement ou de récupération. Pour les machines mises à leur disposition, une solution désinfectante est également mise en place par l'organisateur. Le nettoyage après utilisation sera obligatoire. Ce désinfectant est disponible pour tous et doit rester sur place.
- Des seaux remplis de solution désinfectante seront placés sur les pontons de débarquement afin de procéder à la désinfection des poignées.
- Du gel hydroalcoolique complémentaire est mis à disposition à l'entrée des points suivants (pour rappel, les mains doivent être autant que possible nettoyées avec de l'eau et du savon ou désinfectées avec une solution hydroalcoolique de manière régulière) :
 - Entrée principale de la base pour l'accès au poste de secours et à la salle presse
 - Entrée de la grande salle de la base pour l'accès au point d'accueil et la pesée
 - Buvette
 - Restaurant
 - Tour d'arrivée
 - Tour starter
 - Cabine aligneur
 - Espace dédié aux teneurs de bateaux (car podium)
- Chaque lieu clos a une capacité maximale d'accueil qui est affichée à l'entrée. L'attente devra se faire à l'extérieur en respectant les règles de distanciation.
- Il est conseillé, pour chaque personne de prendre régulièrement sa température. Des contrôles additionnels de température pourront être mis en place sur le site.
- Les règles sanitaires et les consignes associées sont rappelées à travers les supports suivants :
 - Le manuel des délégués de club
 - Lors des réunions des délégués de club le jeudi soir et vendredi soir
 - Sur le site web de l'évènement
 - Sur le site de l'évènement à travers des panneaux signalétiques
 - A travers des annonces régulières sur site, sonores et visuelles (sonorisation, écran géant).
- **En raison des mesures sanitaires, il n'y aura pas de soirée de gala ni d'espace VIP ni de gradins VIP, ni de parking VIP.**

Consignes Particulières :

Buvette / Chapiteau Restauration :

- Le lavage des mains est obligatoire avant d'aller déjeuner.
- Le port du masque est obligatoire à l'intérieur comme à l'extérieur du chapiteau. Il ne pourra être enlevé que pour se restaurer.
- Les tables du restaurant sont nettoyées après chaque utilisation. Une petite pancarte sera donnée à chaque usager qui doit la laisser sur la table pour identifier le besoin de désinfection.
- Les personnes doivent libérer l'espace de restauration le plus rapidement possible.
- Le personnel de la restauration et de la buvette est également doté de gants à usage unique en plus du masque. Le personnel de la restauration est également doté, en supplément, de charlottes.
- Une restauration à emporter, accessible au public, est proposée à la buvette pour limiter le nombre de personnes à l'intérieur du chapiteau.
- Les tickets repas sont contrôlés visuellement par l'organisation et déposés par chaque personne dans une corbeille prévue à cet effet sans manipulation par le contrôleur.
- Les plateaux sont préparés à l'avance avec les couverts. Le personnel de la restauration sert les assiettes qui seront déposées dans le plateau par le client.
- **Des carafes à eau seront disposées sur chaque table.**
 - **Elles ne seront à manipuler que par une seule personne.**

- **Le remplissage s'effectuera auprès de la rampe à eau. Seule une personne de l'organisation pourra actionner le robinet de remplissage.**
- **Ces carafes devront être déposées en même temps que les plateaux afin d'être nettoyées avant d'être remises en service.**
- **La caisse de la buvette et l'espace de dépose des Ecocups seront placés sur le côté de celle-ci pour favoriser les flux.**
- **Le chapiteau est limité à 250 personnes. L'entrée et la sortie de feront du même côté sur 2 files distinctes afin de faciliter le dénombrement.**

Rampes à eaux

- Deux rampes à eau sont accessibles aux participants et nettoyées régulièrement : une dans le restaurant et une seconde à proximité du parc à bateaux.
- Ces rampes à eaux servent uniquement à remplir sa gourde. La manipulation des rampes **se fait uniquement par une personne de l'organisation.**

Restrictions d'accès

- L'accès est interdit au public **dans les deux zones définies :**
 - **zone compétition et zone restauration.**
 - Bâtiment base vie (Poste de secours, contrôle anti dopage, pesée, salle médias, zone d'échauffement ergomètres)
 - Parc à bateaux, stands clubs et hangars
 - Tour d'arrivée, starter et aligneur
 - **zone restauration.**
 - Chapiteau de restauration
- La circulation est interdite aux vélos et autres véhicules sur la route Est (côté tour d'arrivée).
- La circulation est autorisée aux vélos sur la route Ouest (côté butte) pour le suivi des courses.
- L'accès aux piétons est interdit sur la route Est (matérialisation de la route par des cônes) du départ au 1750m lors de la captation d'images vidéo (passages de véhicules à grande vitesse).

Vestiaires

- Les vestiaires de la base ne sont pas accessibles mais réservés aux besoins de l'organisation.

Sanitaires

- Le lavage des mains est obligatoire à chaque utilisation des toilettes.
- Les sanitaires sont nettoyés toutes les 2 heures. Un affichage des nettoyages effectués est apposé à l'entrée des sanitaires.
- Des essuies main à usage unique et du savon sont réapprovisionnés régulièrement.

Déchets / poubelles

- 3 types de poubelles, de couleurs différentes, sont mis à disposition et identifiées :
 - Bleu : déchets recyclables : papier, plastiques, métaux
 - Jaune : déchets potentiellement infectieux : Covid-19 (masques, lingettes, gants, essuies main, mouchoirs, ...)
 - Noir : autres déchets non recyclables
- Une rotation est organisée plusieurs fois par jour pour vider ces contenants à déchets.

Bénévoles / personnel de l'organisation

- Chaque bénévole de l'organisation est doté d'un ou deux masques par jour suivant son besoin et la proximité physique avec les personnes. Les employeurs du personnel non bénévole doivent les doter des équipements nécessaires (masques, gel hydroalcoolique, ...) (code du travail).

- Les bénévoles sont affectés à une tâche durant la manifestation. Ils doivent limiter leurs déplacements aux zones utiles pour mener à bien leur tâche (en dehors de l'accès aux sanitaires, à la buvette et au chapiteau restauration) afin de limiter les déplacements superflus.
- Certains repas de bénévoles sont pris sous forme de paniers repas à emporter, ce qui limite le nombre de personnes dans le chapiteau.
- Les noms des bénévoles sont archivés par l'organisateur (dans le planning bénévoles) et ceux des athlètes et accompagnants par la fédération.

Réunions des délégués

- Les réunions des délégués ont lieu dans le chapiteau de restauration afin de permettre le respect des mesures de distanciation physique. Les tables resteront en disposition restauration.
- Le nombre de participants sera restreint. De même, le nombre d'intervenants sera également restreint afin de limiter les besoins de désinfection de micro entre chaque passage de parole.

Remise des médailles

- La remise des médailles respecte les dispositions fédérales, à savoir :
 - la limitation du nombre de personnes dans la zone protocolaire,
 - l'absence de poignées de mains et d'embrassades,
 - les médailles sont placées sur des plateaux. Les athlètes les prennent eux-mêmes.

Village exposants :

- Un sens de circulation est mis en place dans le village exposant.
- Vêtements et objets ne peuvent être touchés par les personnes sauf dispositions particulières (proposition de gants à usage unique mis à disposition par les exposants pour manipulation éventuelle).

Poste de secours

- Un poste de secours est actif dès le jeudi.
- Deux médecins sont présents les jours de compétition afin de limiter le recours aux consultations extérieures.
- Toute personne présentant des symptômes de la Covid-19 (fièvre, courbatures, toux, nausées, perte du goût et de l'odorat, ...) doit en plus de porter le masque se signaler immédiatement au poste de secours des championnats. Cette personne sera isolée le temps de confirmer le diagnostic et de prendre les mesures qui s'imposent.